

Le COMESA enregistre un taux d'inflation annuel de 21,8% en juillet 2019

La région COMESA a enregistré une augmentation de 1,3% du taux d'inflation en glissement annuel en raison de la flambée des prix des biens et des services. Ce taux, mesuré à l'aide de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH-COMESA), indique une hausse de 20,5% en juin 2018 à 21,8% en juillet 2019. Toutefois, ce chiffre représente une baisse par rapport au taux de 22,5% enregistré à la même période de l'année précédente.

Selon le communiqué de presse mensuel relatif à l'IPCH-COMESA publié à Lusaka, le taux d'inflation en glissement mensuel dans la région s'est établi à 3,9% pour le mois de juillet 2019, niveau plus élevé que le taux de 2,3% observé en juin 2019, et de 2,9% enregistré en juillet 2018.

L'IPCH-COMESA comprend 12 divisions. Au cours du mois de juillet 2019, par rapport à juillet 2018, ces divisions ont enregistré les variations du prix moyen suivantes.

Certaines divisions de l'indice, dont les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées, les boissons alcoolisées, le tabac, les articles d'habillement et les chaussures, le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles ont rendu cette augmentation nécessaire. Les meubles, les articles de ménage et l'entretien courant du logement, la santé, les transports, les communications, les

loisirs et la culture, l'enseignement, les restaurants et les hôtels, les biens et services divers ont également contribué à la hausse du chiffre.

Les États membres participants qui contribuent à l'IPCH-COMESA ont enregistré les taux d'inflation globale suivants en juillet 2019, par rapport à juillet 2018 :

Pays	Pourcentage
Burundi	+1,8%
Djibouti	+6,8%
Égypte	+9,2%
Eswatini	+1,9%
Éthiopie	+11,7%
Kenya	+6,0%
Madagascar	+4,8%
Malawi	+9,6%
Maurice	+2,1%
Ouganda	+2,6%
RD Congo	+4,1%
Rwanda	+1,7%
Seychelles	+1,5%
Soudan	+54,3%
Zambie	+10,5%
Zimbabwe	+257,2%

Le COMESA pleure le Président Mugabe – La SG signe le livre de condoléances

« Le COMESA se joint à la nation zimbabwéenne pour pleurer le décès d'un intrépide fils de l'Afrique...» [Récit à la page 6](#)



Feu le président Robert Mugabe à Madagascar au 19e Sommet du COMESA



Intensifier la collaboration avec les journalistes spécialisés en économie



Des reporters économiques et des cadres de la Commission de la concurrence du COMESA et du Secrétariat du COMESA au 6e atelier régional de sensibilisation des journalistes spécialisés en économie, Kenya

Vingt journalistes représentant des organes de presse de 13 États membres du COMESA ont participé au 6e atelier régional de sensibilisation des journalistes du COMESA qui s'est tenu les 9 et 10 septembre 2019 au Kenya.

Organisé avec l'appui de la Commission de la concurrence du COMESA, le séminaire qui est une plateforme annuelle, fournit des mises à jour sur l'évolution des réglementations en matière d'intégration régionale et de concurrence afin d'approfondir la connaissance et la compréhension des professionnels des médias spécialisés en économie du Marché commun.

Le réseau des professionnels des médias du COMESA spécialisés en économie a largement contribué à faire connaître l'intégration régionale dans les États membres, puisqu'ils comprennent mieux les questions connexes et ont un meilleur accès à l'information.

Pendant le séminaire, des cadres de la Commission de la concurrence du COMESA (CCC) et du Secrétariat du COMESA ont donné des informations actualisées sur les progrès en matière d'intégration régionale, de politique de concurrence, de fusions et d'acquisitions d'entreprises, ainsi que sur les défis du travail de reporter économique à l'ère du numérique, entre autres.

S'adressant aux journalistes, M. Patrick

Okilangole, président du conseil d'administration de la CCC, a fait observer que les entreprises opérant au sein du Marché commun ne bénéficient pas pleinement des avantages du libre-échange, même si de nombreux États membres ont introduit les systèmes d'économie de marché ces dernières années.

« Les pratiques commerciales restrictives sur nos marchés nationaux ont réduit les possibilités d'investissement, accru les risques commerciaux et alourdi le coût des intrants commerciaux essentiels à la compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux », a-t-il relevé.

Selon M. Okilangole, ces pratiques ont réduit les avantages de la participation du secteur privé en termes de développement économique et de réduction de la pauvreté. Il a par ailleurs ajouté que les règles de concurrence visent principalement à créer des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs du marché.

S'exprimant sur les réussites accomplies depuis la création de l'autorité régionale de la concurrence en 2013, M. George Lipimile, Directeur de la CCC, a déclaré que jusqu'à présent, plus de 220 opérations de fusions ont été évaluées dans le Marché commun, avec 77 milliards USD de chiffre d'affaires réalisés par les parties à la fusion. En outre, plus de 30 millions USD ont été reçus à titre de frais de notification.

« La plupart des pays africains ont fini par reconnaître les avantages économiques (productivité, innovation, compétitivité) de la sauvegarde ou de l'augmentation de la concurrence sur les marchés, comme en témoignent les réformes en matière de libéralisation économique en cours dans la région », a-t-il observé.

De même, le Règlement du COMESA en matière de fusions a contribué à la croissance des investissements directs étrangers (IDE) dans la région. Selon Willard Mwemba, responsable des Fusions et Acquisitions à la CCC, le COMESA a enregistré une augmentation des entrées d'IDE de 3,6%, passant de 18,6 milliards USD en 2016 à 19,3 milliards USD en 2017.

« Ce taux correspond à 46% des entrées d'IDE en Afrique en 2017, l'Égypte et l'Éthiopie représentant la majorité des entrées du COMESA », a-t-il déclaré. Benedict Musengele, Chercheur senior au Secrétariat du COMESA, a présenté aux participants les tendances actuelles du commerce intra-régional au sein du Marché commun et l'état d'avancement de la mise en œuvre des régimes de Zone de libre-échange régionaux et continentaux.

Entre-temps, pour renforcer la concurrence au sein du Marché commun, la CCC a élaboré trois lignes directrices qui portent sur : les pratiques commerciales restrictives, l'abus de position dominante et la définition du



marché. Les lignes directrices ont été publiées lors du séminaire.

En ce qui concerne la formalisation du Réseau des reporters économiques du COMESA, il a été décidé à la réunion

d'élaborer un document de réflexion commun sur sa configuration et sa facilitation à l'effet de soutenir les programmes d'intégration régionale. Ont participé au séminaire des journalistes des pays suivants: Burundi,

Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Zambie et Zimbabwe

Les spécialistes des finances préconisent la révision des critères régionaux de convergence macroéconomique

Des experts en finances des ministères des Finances et des Banques centrales de la Région ont appelé à la révision des critères de convergence macroéconomique du COMESA et de la feuille de route de l'Union monétaire. Cet appel a été lancé à la deuxième réunion du Comité d'experts en finances du Conseil de convergence du COMESA, qui s'est tenue du 4 au 6 septembre 2019 à Nairobi, au Kenya.

Les participants ont examiné les propositions de révision des critères de convergence macroéconomique du COMESA, du modèle de déclaration des risques budgétaires et du Prélèvement communautaire en vue de générer des ressources pour financer les activités de Marché commun. La mise en œuvre du programme d'intégration régionale du COMESA devrait en être renforcée.

Prenant la parole, l'ambassadeur Kipyego Cheluget, Secrétaire général adjoint chargé des Programmes, a souligné l'importance d'utiliser des instruments de politique fiscale pour atteindre les ODD. Il a déclaré que la politique budgétaire est vitale pour « attirer » l'investissement privé dans la région, lequel a un impact significatif sur le PIB réel.

Selon l'ambassadeur Cheluget, l'efficacité de la politique budgétaire est garantie par une meilleure gouvernance en matière de collecte des recettes, l'optimisation de l'utilisation des technologies à l'effet de réduire les coûts de mise en conformité et de recouvrement des impôts et l'élargissement de l'assiette fiscale. D'autres facteurs qui garantissent l'efficacité de la politique budgétaire sont la réduction de la corruption, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et la mise en place d'une administration fiscale efficace, entre



Les spécialistes des finances régionaux participant à la réunion du Conseil de convergence

autres. Les critères de convergence révisés visent à coordonner les politiques macroéconomiques des pays membres pour assurer la stabilité et la durabilité du processus d'intégration.

Dans son discours liminaire, M. Erastus Mwencha, ancien vice-président de l'Union africaine, qui a également occupé le poste de Secrétaire général du COMESA, a expliqué comment rendre opérationnel le Prélèvement communautaire.

S'exprimant lors de la même occasion, M. Dev Haman, Secrétaire général adjoint -Administration & Finances, a souligné la nécessité d'explorer d'autres mécanismes de financement des programmes du COMESA. Il a ajouté que le COMESA éprouve toujours des difficultés à disposer d'une base financière durable pour financer ses programmes phares.

Aussi, a-t-il souligné qu'il était temps que les États membres trouvent un mécanisme durable de financement du programme d'intégration régionale du COMESA. Il a indiqué qu'une option

est de mettre en œuvre l'article 168 du Traité du COMESA sur le droit du Marché commun afin de générer des ressources pour financer des activités menées par ledit Marché commun.

La réunion regroupait des représentants de douze États membres, à savoir le Burundi, Djibouti, l'Égypte, Eswatini, le Kenya, Madagascar, le Malawi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, les Seychelles, le Soudan et le Zimbabwe. Les Ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques centrales examineront le rapport révisé le 16 octobre 2019 à Washington DC, en marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale.

Ce comité est un organe technique du Conseil de convergence composé des ministères des Finances et des Gouverneurs des banques centrales. Il a été créé pour piloter le programme d'intégration financière du COMESA.

Quatre développeurs de contenu nationaux reçoivent une formation sur le projet 50 Millions de femmes africaines



Les développeurs de contenu nationaux avec le SGA -Programmes, l'ambassadeur Cheluget (4e à partir de la gauche) et le personnel du projet 50MFAP

Les développeurs de contenu nationaux de quatre États membres du COMESA ont été formés à l'utilisation de la plateforme 50 Millions de femmes africaines ont la parole (50MFAP), au siège du COMESA à Lusaka, en Zambie. L'atelier d'initiation qui s'est tenu du 9 au 11 septembre 2019 a réuni des développeurs de contenu nationaux de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de la Tunisie et de l'Union des Comores. Des points focaux pour les questions d'égalité entre les sexes de Maurice et de la RDC ont également participé au séminaire.

L'atelier était le deuxième organisé cette année après celui de mai dernier au cours duquel 10 développeurs de contenu nationaux ont été formés. Les ateliers d'information ont été conçus pour présenter la plate-forme et le projet 50MFAP aux développeurs de contenu nationaux et leur permettre de se familiariser avec le fonctionnement et les objectifs de ce projet.

En outre, l'objectif de l'atelier était d'expliquer les fonctionnalités de la plate-forme et de former les développeurs de contenu nationaux sur la mise à jour de la plate-forme en tant que principaux gestionnaires de contenu, de les guider sur les impératifs en matière de contenu et de partager les directives de production et de publication de contenu.

Prenant la parole à l'ouverture officielle de l'atelier, l'Amb. Kipyego Cheluget, Secrétaire général adjoint –Programmes, a déclaré que la plate-forme aiderait à résoudre les problèmes auxquels les femmes chefs d'entreprise sont confrontées, notamment les obstacles liés au genre, tels que l'accès limité à l'information et les possibilités de mise en réseau, les faibles niveaux d'éducation et de formation dans le domaine des affaires. Il a exhorté les développeurs de

« La plate-forme aidera à résoudre les problèmes auxquels les femmes chefs d'entreprise sont confrontées, notamment les obstacles liés au genre, tels que l'accès limité à l'information et les possibilités de mise en réseau, les faibles niveaux d'éducation et de formation dans le domaine des affaires. »

-SGA Programmes, Amb. Cheluget

contenu à s'assurer que le contenu créé est utile et actualisé et à commercialiser vigoureusement la plate-forme afin qu'elle soit un succès.

De son côté, Mme Mekia Redi, responsable de la Division Genre et Affaires sociales, a souhaité la bienvenue aux développeurs de contenu dans l'équipe du projet 50MFAP. Elle a, par ailleurs, relevé que l'inclusion des points

focaux des questions d'égalité entre les sexes provenant des États membres était essentielle pour renforcer l'appropriation de la plate-forme au niveau national et assurer sa durabilité.

Au total, 17 développeurs de contenu nationaux soutiendront le projet au niveau des États membres du COMESA en produisant un contenu pertinent pour répondre aux besoins en information des femmes entrepreneurs. Quatorze d'entre eux sont déjà à l'oeuvre.

Le projet 50MFAP contribue à l'autonomisation économique et sociale des femmes dans 38 pays africains en fournissant une plateforme de réseautage permettant d'accéder aux informations sur les services financiers et non financiers.

Financé par la Banque africaine de développement (BAD), le projet cible 50 millions de femmes dans le monde des affaires et il est mis en œuvre par le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté est-africaine (EAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).



Les banques centrales formées à la « modélisation des créances irrécouvrables attendues selon la norme IFRS 9 »



Les participants à la formation sur la norme IFRS9

Des représentants de 12 banques centrales d'États membres ont été formés à la «Modélisation des créances irrécouvrables attendues selon la norme internationale d'information financière -IFRS9». La formation a été organisée par l'Institut monétaire du COMESA (IMC) à Nairobi, au Kenya, du 26 au 30 août 2019.

M. Ibrahim Zeidy, Directeur de l'IMC, a souligné combien il était important que les banques centrales de la région COMESA suivent les exigences des normes internationales importantes, dont les répercussions sont considérables sur le fonctionnement des institutions de la région.

La formation visait principalement à doter les participants de connaissances pratiques en modélisation financière, en évaluation et gestion quantitatives

des risques, en analyse de stabilité financière et en leur permettant une modélisation indépendante des créances irrécouvrables attendues.

Certaines des activités ont été menées dans le cadre de la formation, à savoir, la création de modèles à l'aide de scénarios prospectifs, l'estimation, la validation (quantitative et qualitative), la mise en œuvre et la gouvernance. L'atelier a également fourni une plateforme de partage de connaissances et d'expérience sur la modélisation des créances irrécouvrables attendues selon la norme IFRS9.

Les Gouverneurs des banques centrales du COMESA ont déjà souligné que la norme IFRS9 exige que les informations financières tiennent compte des informations historiques, actuelles et

prospectives (y compris les données macroéconomiques) dans la gestion du risque de crédit, ce qui constitue un changement par rapport à la précédente méthode basée sur les pertes avérées. La norme IFRS9 met l'accent sur la comptabilisation anticipée des créances irrécouvrables, car les entités ne devront plus attendre la survenue d'un cas de perte subie pour comptabiliser les créances irrécouvrables.

La formation a regroupé les délégués de 12 banques centrales des États membres du COMESA, à savoir : le Burundi, l'Égypte, Eswatini, le Kenya, le Malawi, Maurice, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe.



Le COMESA pleure le Président Mugabe – La SG signe le livre de condoléances



La Secrétaire générale signe le livre de condoléances

La Secrétaire générale (SG) Chileshe Mpundu Kapwepwe s'est rendue à l'Ambassade du Zimbabwe à Lusaka le jeudi 12 septembre et a signé le livre de condoléances ouvert en mémoire de l'ancien président, S.E. Robert Gabriel Mugabe. Elle était accompagnée par M. Dev Haman, Secrétaire général adjoint -Administration & Finances.

L'Ambassadeur du Zimbabwe en Zambie, Mme Gertrude Takawira, est allée à leur rencontre.

« Le COMESA se joint à la nation zimbabwéenne pour pleurer le décès d'un intrépide fils de l'Afrique. Sa

contribution au COMESA en tant que père fondateur et leader dans la promotion de l'intégration régionale restera un héritage durable. Nous adressons nos sincères condoléances à S.E. le Président Mnangagwa, à la famille Mugabe et au peuple zimbabwéen en cette période si difficile... », a écrit Mme Kapwepwe dans le livre de condoléances.

Après la signature du livre de condoléances, la SG a déclaré : « Nous ne devrions pas oublier d'où nous venons, nos pères fondateurs et leurs grands messages nous rappellent sans cesse qui nous sommes. Le défunt président a défendu courageusement le peuple africain, nous garderons de lui ce

souvenir. »

Plus tôt dans la même ambassade, la Vice-présidente de la Zambie, l'honorable Inonge Wina, a adressé ses vives condoléances au peuple zimbabwéen et à la famille endeuillée pour la perte de ce grand fils de l'Afrique.

« Le président Mugabe était en effet un dirigeant exceptionnel et un combattant pour la libération de l'Afrique. Son héritage en tant que combattant dans la lutte pour la libération doublé d'un révolutionnaire contre le colonialisme restera une source d'inspiration pour tous les dirigeants actuels et la génération à venir », a ajouté Mme Wina.

L'Agenda du COMESA

Réunion	Date	Lieu
Réunion inaugurale du Comité de pilotage du projet d'Initiative pour le petit commerce transfrontière et Facilitation du commerce du COMESA, financé par le FED	30 septembre – 2 octobre 2019	Lusaka
Réunions Commerce et Douanes	14 – 25 octobre 2019	Livingstone
Retraite pour les Institutions du COMESA	24 novembre 2019	Lusaka
Comité intergouvernemental - Institutions	25 novembre 2019	Lusaka
Comité intergouvernemental -Secrétariat	26 et 27 novembre 2019	Lusaka
Célébration des 25 ans du COMESA	28 novembre 2019	Lusaka
Conseil des ministres du COMESA	29 novembre 2019	Lusaka